

## Mali. Dioncounda Traoré à Bamako pour assurer la transition



**Le président de l'Assemblée nationale malienne, Dioncounda Traoré, est arrivé samedi à Bamako pour être nommé chef de l'Etat du Mali par intérim après l'engagement de [la junte militaire à rendre le pouvoir aux civils](#).**

La première mission du président de transition Traoré sera de tenter de pacifier le Nord de ce pays sahélien et enclavé, en proie au chaos à la suite de l'offensive victorieuse de rebelles touareg qui y ont proclamé leur propre Etat et de groupes islamistes armés.

### **Brève rencontre avec les membres de la junte**

Arrivé de Ouagadougou, M. Traoré a été accueilli par le ministre burkinabé des Affaires étrangères, Djibrill Bassolé, qui a mené les négociations avec les putschistes en vue de leur retrait du pouvoir, et des parlementaires. Il a brièvement rencontré à l'aéroport des membres de la junte, dont le porte-parole, le lieutenant Amadou Konaré.

### **Un accord sous condition**

Vendredi soir, le capitaine Amadou Haya Sanogo, chef des putschistes qui ont renversé le 22 mars le président Amadou Toumani Touré, accusé « **d'incompétence** » dans sa gestion de la situation dans le Nord, a annoncé à la télévision nationale le prochain transfert du pouvoir aux civils. Ce transfert, qui prévoit la désignation d'un président de la République et d'un Premier ministre de transition jusqu'à la tenue d'élections présidentielle et législatives, est contenu dans un « **accord-cadre** » conclu avec les représentants de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao).

### **Levée de l'embargo**

En retour, le groupe régional a décidé la levée « **immédiate** » des sanctions imposées le 2 avril à la junte, un embargo diplomatique, économique et financier « **total** ». Les auteurs du coup d'Etat se voient de leur côté offrir l'amnistie.

### **Une première déclaration de réconciliation**

Lors d'une rencontre avec la classe politique, Dioncounda Traoré a salué la junte pour avoir accepté de rétablir l'ordre constitutionnel.

« **Je voudrais féliciter ces jeunes officiers qui, quand même, ont eu la sagesse et l'intelligence de comprendre qu'aujourd'hui, notre pays a besoin d'unité, de solidarité. Notre pays a besoin de son armée pour recouvrer l'ensemble de son territoire** », a-t-il affirmé dans sa déclaration diffusée par la télévision publique ORTM.

### **40 jours pour des élections**

L'accord de vendredi stipule que le poste de chef de l'Etat intérimaire doit être occupé par le président de l'Assemblée nationale qui, avec son Premier ministre et le gouvernement qu'il va former, aura 40 jours maximum pour organiser des élections.

Mais la situation dans le nord du Mali, dont les trois capitales administratives -Kidal, Gao et Tombouctou- sont contrôlées depuis une semaine par les rebelles touareg, les islamistes armés et divers groupes criminels, hypothèque la tenue d'élections dans les délais prévus.

### **Un pays coupé en deux**

Le transfert du pouvoir aux civils et l'arrivée de Traoré a d'ores et déjà soulagé de nombreux maliens, [inquiets de cette avancée des islamistes touaregs](#).

Le ministre français des Affaires étrangères Alain Juppé a également « **salué** » un accord qui « **crée les conditions pour avancer vers la recherche d'une solution politique concernant le Nord** », ajoutant que dès l'installation des autorités civiles, « **la France reprendra sa coopération bilatérale civile et militaire** » interrompue après le putsch.